

 - UE -

amLeague : le FGDR obéit à des contraintes de gestion lourdes dans une période de taux bas - 10/10/2014

Jean-François Tardiveau

Rédacteur en chef - NewsManagers

Entretien avec Thierry Dissaux; Président du directoire du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution

Après avoir rappelé la fonction du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) dans la prévention ou le règlement d'une crise bancaire, Thierry Dissaux, son président du directoire et membre du club amLeague, a rappelé sur Newsmanagers TV(*) la particularité de l'institution sur le plan financier. Compte tenu de l'impossibilité pour le FGDR de connaître son passif - généré par la survenance d'un sinistre bancaire -, la liquidité et la sécurité sont des éléments essentiels. Résultat, les 2,7 milliards d'euros d'actifs gérés sont investis à 70 % en fonds monétaires ultra-contraints avec une durée moyenne de trois mois. A cela s'ajoutent une poche obligataire représentant 25 % de l'ensemble, également contrainte, avec une durée courte moyenne de deux ans, et une poche actions qui, logiquement, ne pèse que 5 %. Soit 120 millions d'euros environ confiés à trois gérants sélectionnés en 2011 - Lazard Frères Gestion, Métropole Gestion et Amundi.

En attendant, Thierry Dissaux a insisté sur le fait que le rendement du portefeuille n'est qu'un sous-produit des contraintes imposées. Cependant, environnement économique oblige, les contraintes de gestion peuvent être ajustées, a indiqué le responsable, en précisant que ces décisions découlent naturellement d'une concertation avec les gérants d'actifs du fonds et avec les banques, membres du conseil d'administration du fonds.

Dans ce contexte, en dépit des taux bas particulièrement pénalisant pour la partie monétaire du portefeuille - c'est-à-dire l'essentiel -, le FGDR n'a pas prévu d'augmenter la part actions au sein du portefeuille, considérée comme une poche de diversification. En revanche, une nouvelle gestion obligataire de rendement est à l'étude. Celle-ci avait donné lieu à un appel d'offres l'an dernier. Suspendu un temps pour des raisons techniques, il est à nouveau d'actualité. Cette solution de gestion consiste à puiser une partie de la poche monétaire et de lui donner plus de maturation, en « backant » cette gestion à échéance par une ligne de crédit qu'elle viendrait gager...